



7 février 2020 – MOTION D'URGENCE – relative au Plan  
Particulier pour la Creuse (PPC)

Présentée par Jean-Jacques LOZACH au nom du Groupe de la Gauche

**Considérant** la rencontre à l'Élysée du 17 octobre 2017, de M. le Président de la République et d'une délégation d'élus creusois, suite au licenciement de 157 salariés par la société GM&S, équipementier automobile situé à la Souterraine ;

**Considérant** la décision prise ce jour-là d'un plan global de revitalisation du département, dit Plan Particulier pour la Creuse (PPC) ;

**Considérant** la signature de ce Plan, le 5 avril 2019 au lycée des Métiers du bâtiment de Felletin, par M. le Premier ministre et de nombreux partenaires publics et privés (État, collectivités territoriales, EPCI, parlementaires, associations des maires et adjoints, chambres consulaires) ;

**Considérant** la nomination, en mars 2018, d'un sous-préfet, comme directeur de projet en charge du PPC, auprès de M. le Préfet de la Creuse, afin de coordonner les initiatives émanant du terrain et l'intervention des services ministériels ;

**Considérant** le départ précipité de ce sous-préfet en décembre dernier et le silence de l'État quant à son éventuel remplacement ;

**Considérant** la nécessité de mener à son terme un PPC qui a nécessité l'implication de nombreux opérateurs locaux (17 groupes de travail ont proposé environ 120 projets concrets et opérationnels) et suscité une forte attente dans la population creusoise ;

**Le Conseil départemental de la Creuse, réuni en séance plénière le 7 février 2020,**

**Demande à M. le Premier ministre de nommer, dans les plus brefs délais, un nouveau directeur de projet, chargé de la coordination et du suivi du PPC, auprès de Mme la Préfète de la Creuse.**